

R

# CHAMALIERES

ANDRE-GEORGES MANRY

PIERRE CHAZAL

**A** Chamalières



LES AMIS DU VIEUX CHAMALIERES

# CHAMALIERES

[397]

Copyright by Les Amis du Vieux Chamalières

1951

10° Lk<sup>+</sup> 1951/1952

59847

CHAMALIÈRES

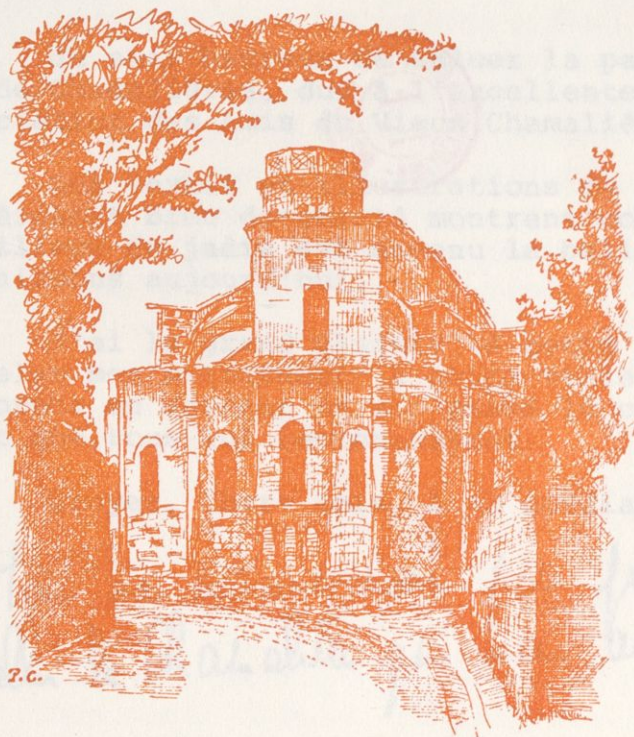
Copyright by Les Amis du Vieux Chamalières

1979

32010-0821-10-12-10  
01-21-01-1280-01028  
Le Président de la  
ANDRÉ-GEORGES MANRY

PIERRE CHAZAL

# CHAMALIÈRES



LES AMIS DU VIEUX CHAMALIÈRES

DL-21-01-1980-01096

ANDRE-GEORGES MARRY

PIERRE CHAZAL

# CHAMALLIERES



LES AMIS DU VIEUX CHAMALLIERES

LES AMIS DU VIEUX CHAMALLIERES

# Le Président de la République

Chers Amis,

Je suis heureux de saluer la parution de cette Histoire de Chamalières, due à l'excellente initiative de l'Association des Amis du Vieux Chamalières.

Les textes et illustrations de cet ouvrage particulièrement bien documenté montrent comment ce modeste village de jadis est devenu la belle cité que nous connaissons aujourd'hui.

J'ai le grand plaisir, à cette occasion, de renouveler mon attachement à cette ville qui a su se transformer en gardant de son passé le caractère et l'agrément que tous lui reconnaissent.

Croyez, Chers Amis, à ma cordiale sympathie,

et à tous mes encouragements pour préserver et embellir le Chamalières que nous aimons tous -

Yves Fassin

69310-2212-2

*Le Président de la République*

Chers Amis,

Je suis heureux de saluer la parution de cette Histoire de Chamalières, due à l'excellente initiative de l'Association des Amis du Vieux Chamalières.

Les textes et illustrations de cet ouvrage particulièrement bien documenté montrent comment ce modeste village de jadis est devenu la belle cité que nous connaissons aujourd'hui.

J'ai le grand plaisir, à cette occasion, de renouveler mon attachement à cette ville qui a su se transformer en gardant de son passé le caractère et l'esprit que tous lui reconnaissons.

Croyez, Chers Amis, à ma cordiale sympathie

*de la part de l'Association des Amis du Vieux Chamalières*

*Alfred G. L...*

*Chers amis,*

*Lorsque les Amis du Vieux Chamalières, en la personne de Messieurs Vernet, Manry et Chazal, m'ont fait connaître leur décision d'écrire un livre sur notre commune, j'ai été heureux, ravi et flatté.*

*Heureux d'abord de constater que les relations de cette société avec la municipalité, empreintes de compréhension et d'amitié réciproques, allaient se concrétiser par l'Histoire de notre ville, à laquelle Chamaliéroises et Chamaliérois sont si solidement attachés. Il avait pu paraître anormal en effet que nul jusqu'à ce jour n'eût osé entreprendre un semblable travail : on peut aujourd'hui s'estimer comblé qu'un tel livre ait été réalisé par les Amis du Vieux Chamalières, qui participent avec dynamisme au développement culturel de notre cité.*

*Ravi ensuite de voir l'activité déployée par tous pour trouver les documents, les classer, les analyser, rédiger, présenter un ouvrage auquel ils ont consacré beaucoup de temps afin qu'il soit une œuvre originale et utile.*

*Flatté enfin que ce livre paraisse pendant que j'assume mon mandat de maire, après avoir succédé à Valéry Giscard d'Estaing élu en 1974 Président de la République, lui qui avait su rendre notre commune illustre et la faire connaître partout.*



*Ce livre, qui retrace la vie de notre cité depuis ses origines jusqu'à nos jours, permettra d'apporter enfin sur bien des points éclaircissements et vérités souvent méconnues.*

*Ce livre est également un hommage à mes prédécesseurs qui tous ont travaillé pour faire de Chamalières la cité où il fait bon vivre. Qu'ils en soient ici remerciés. J'aurai un mot particulier pour Pierre Chatrousse qui a su garder l'indépendance de sa commune et a laissé à tous ceux qui l'ont connu le souvenir d'un grand maire. Je rappellerai l'action de Valéry Giscard d'Estaing qui a su donner une impulsion nouvelle aux aménagements et aux améliorations de notre ville.*

*Je ne terminerai pas sans remercier toutes celles et tous ceux qui, à divers titres, participent à la vie de notre cité : adjoints, conseillers municipaux, employés de mairie, habitants de Chamalières.*

*Sans vous tous, nous ne serions pas ce que nous sommes. Merci à vous tous. Que Chamalières demeure cette belle ville aimée de chacune et de chacun.*

*Le Maire*

*Jauvellet*

---

## Introduction

Si Chamalières est évoqué dans de nombreux ouvrages historiques, c'est toujours sur un point de détail, en répétant inlassablement les mêmes clichés non vérifiés, et l'on ne saurait considérer comme une véritable histoire de la localité les quelques pages bien sommaires que lui consacre Ambroise Tardieu dans son *Histoire de Montferrand et du bourg de Chamalières*, parue en 1875 et récemment rééditée, à la vérité plus montferrandaise que chamaliéroise. Seuls quelques points particuliers ont été abordés sérieusement, comme l'étude de la collégiale Notre-Dame (Du Ranquet, Craplet), l'évocation de la papeterie locale (Rouchon, Gazel), l'exposé des découvertes archéologiques (Fournier, Vatin, Poursat). Or, un soir, au sortir d'une séance de la société des *Amis du Vieux Chamalières*, on déplora l'absence d'un ouvrage retraçant toute l'histoire du bourg. Il paraissait d'autant plus nécessaire que les derniers vestiges du passé local sont en voie de disparition. L'idée d'une histoire de Chamalières était née; depuis, elle a cheminé et nous en présentons aujourd'hui le résultat, qui a pris une importance non prévue à l'origine.

Se lancer dans une telle entreprise n'est pas sans danger. En effet, si pour une ville comme Clermont la documentation est abondante et relativement bien répartie entre les époques, il n'en est pas de même pour Chamalières. Cette documentation n'est pas indigente, loin de là, mais sa répartition et ses caractères varient au cours des siècles, en sorte que l'on ne peut décrire de la même façon toutes les époques. Des origines au XVII<sup>e</sup> siècle, en raison de grandes lacunes dans les sources, un plan thématique a été adopté : le village, les seigneurs, les chanoines... La stricte chronologie s'en trouve quelque peu bouleversée et certains événements, importants sur le plan national, comme

la guerre de Cent Ans ou les guerres de Religion, sont absents de notre étude par suite d'une absence totale de documents chamaliérois à leur propos. A partir du XVIII<sup>e</sup> siècle au contraire, les sources deviennent plus complètes et le récit chronologique est alors possible. Il s'ensuit un certain manque d'unité : on pourra le déplorer, mais il était inévitable.

Dans cette rédaction, on se heurtait à deux écueils : faire un simple survol banal et imprécis, calqué sur l'histoire générale, où l'originalité chamaliéroise risquait de se perdre, ou bien sombrer dans la recherche du détail qui, par son accumulation, pouvait masquer l'essentiel. C'est une voie moyenne que nous nous sommes efforcés de suivre, au risque de déplaire à de nombreux lecteurs : à celui qui cherche seulement une vue générale sur l'histoire locale comme au spécialiste féru de précisions. Toutefois, pour ce dernier, nous avons jugé bon de donner une bibliographie, sinon exhaustive, du moins pas trop incomplète sur tout ce qui concerne Chamalières, complétée à la fin de chaque chapitre par des indications particulières relatives aux sources du passage concerné.

Ce travail est œuvre collective. A André-Georges Manry sont dus les chapitres VII à XIV. Pierre Chazal a rédigé les chapitres I à VI et réalisé la plus grande partie de l'illustration (photographies en noir et blanc, cartes, graphiques, dessins). L'ouvrage est publié sous l'égide de la société des *Amis du Vieux Chamalières*, au sein de laquelle nous avons trouvé aide et conseils, d'abord de Claude Vernet qui nous a prodigué ses encouragements et mis à notre disposition sa bibliothèque, de Pierre Delaunay qui a contribué à l'illustration du livre et fourni la documentation relative à la papeterie chamaliéroise (chapitre VI), de Lucien Gachon à qui nous devons de précieux conseils quant à l'exposé de la géographie locale (chapitre I). A ces noms, il nous faut ajouter ceux de Mesdames Léa Chapon, De Demo-Servant et Pourrat, de Mademoiselle Magnin, de Messieurs P.-F. Fournier, Bauthier et Chaput, de Monsieur l'abbé Pelletier, qui, Chamaliérois ou non, ont à des titres divers facilité notre tâche. A tous, il nous est agréable d'adresser nos remerciements.

Août 1979.

## SOURCES

Cette étude sur Chamalières se fonde sur un grand nombre de documents, très dispersés et de provenances fort diverses. Les lignes qui suivent visent à présenter les sources manuscrites et les principaux documents figurés les plus fréquemment utilisés et à donner une liste d'ouvrages utiles à la connaissance du passé chamaliérois. A la fin de chaque chapitre, des précisions complémentaires seront fournies sur les documents d'archives consultés.

## Sources manuscrites

Pour la plupart, elles proviennent des Archives départementales du Puy-de-Dôme (A.D.), des Archives communales de Chamalières (A.C.C.) ou de la Bibliothèque municipale et universitaire de Clermont-Ferrand (B.M.). Les caractères de cette documentation, et partant les conditions de la recherche historique, varient selon les époques.

1. - *Pour l'Antiquité*, l'archéologie constitue la base documentaire quasi unique de toute recherche : voir bibliographie et chapitre II.

2. - *Du Moyen Age au XVII<sup>e</sup> siècle*, la documentation fondamentale se résume à quelques titres, bien que la quête de maints détails oblige à parcourir de nombreux fonds. Les sources principales sont d'origine ecclésiastique. Il s'agit avant tout du fonds du chapitre Notre-Dame de Chamalières (A.D., série G) : c'est la source majeure pour la période allant du début du XIII<sup>e</sup> siècle au début du XVI<sup>e</sup> siècle; en revanche, sa partie moderne (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup>), plus discontinue, se révèle d'un moindre intérêt. Il est à signaler que trois terriers du chapitre, datant du début du XVIII<sup>e</sup> siècle, se trouvent dans la série F 192. D'autres fonds ecclésiastiques fournissent, de manière plus éparse, d'utiles compléments, comme ceux de Saint-André (A.D., série H), de Mozac (A.D., série H) et du chapitre cathédral (A.D., série G).

Les documents d'origine laïque sont peu nombreux : on a surtout utilisé un Inventaire des biens du Dauphiné d'Auvergne donnant une analyse succincte de pièces aujourd'hui disparues (B.M., manuscrit 818) et le terrier Bouillon du XVII<sup>e</sup> siècle (A.D., Greffe Cour d'Issoire, IS 408 H).

3. - *Pour le XVIII<sup>e</sup> siècle*, la documentation devient plus variée, mais aussi nettement plus dispersée. Souvent, il a été nécessaire de parcourir des liasses entières pour ne trouver qu'un détail infime; parfois, le hasard nous a fait découvrir une pièce intéressante. Une recherche d'histoire locale ne peut exclusivement se fonder sur un travail méthodique et systématique : si la chance nous a quelquefois servis, nous ne saurions affirmer avoir découvert et lu tout ce qui concerne Chamalières dans le dédale des archives.

Les sources d'origine ecclésiastique deviennent moins importantes : outre le fonds du chapitre Notre-Dame qui fournit des indications jusqu'à la Révolution, il faut citer les visites pastorales (A.D. série I G) et quelques précisions issues des archives de l'évêché.

Des renseignements précieux se trouvent aux Archives départementales dans les registres de catholicité, complets depuis la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, la série B avec ses procès-verbaux de la justice de Chamalières et la série C avec des documents épars sur le siècle.

4. - *Pour la Révolution*, la série L donne une documentation très dispersée, inégale selon les années; la série Q, concernant les biens nationaux, fournit des renseignements précis. A partir de 1792 les registres de délibérations municipales (A.C.C.) permettent une relative continuité du récit historique; ces épais volumes manuscrits retracent la vie locale dans ses épisodes quotidiens et concrets, où l'on ne retrouve pas toujours l'écho d'événements réputés d'importance nationale.

5. - *Pour la période moderne*, les A.C.C. donnent l'essentiel avec les registres de délibérations (de 1823 à nos jours), complétés par quelques documents isolés. Aux A.D. toutes les grandes séries donnent des indications utiles, d'abord les 12 liasses de la série O (administration communale de Chamalières, O 75), la série P (affaires financières), R (affaires militaires), T (enseignement), V (clergé concordataire). La série S (travaux publics) n'apporte que peu de choses. La série M donne des indications de toute nature, très inégales et parfois décevantes.

## Documents figurés

L'étude de l'ancienne topographie chamaliéroise repose avant tout sur les trois documents suivants :

— l'Armorial de Revel dont le folio 58 présente une vue de Chamalières vers le milieu du XV<sup>e</sup> siècle. L'original en couleurs se trouve à la Bibliothèque Nationale (ancien Gaignières 2896, fr. 22297); une reproduction photographique existe à la B.M. de Clermont (R 1128), G. Fournier (Châteaux, villages et villes...) en a publié une édition commentée partielle (p. 64-67 et LXXXIII-LXXXIV pour Chamalières).

— le cadastre de 1805, l'un des plus anciens conservés du département, qui se trouve aux A.D. (Plan 424) avec ses matrices (3E/75 24, 25, 26, 27), ainsi que le plan par masses de cultures de 1804 (Plan 621).

— le cadastre de 1831 avec ses matrices (A.C.C.).

Divers plans, globaux ou partiels, sont conservés aux A.D. : plan du domaine de la Saigne au XVIII<sup>e</sup> siècle (IC 7509), plan de Saint-Mart en l'an XIII (Plan 345), plans de Chamalières vers 1860 (Plan 488) et vers 1930 (plan 425), plans de projets routiers (Plans 76 et 395). Aux Archives communales de Royat se trouvent un plan des limites communales entre Royat et Chamalières établi en 1829 et un plan du chemin d'intérêt commun n° 5, avec l'Etablissement thermal en 1887.

De plus, des photographies de monuments aujourd'hui disparus ont été publiées ou conservées : celle de la « Tour des Sarrasins » dans Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne, 1941, t. 61, dans le journal « le Moniteur » du 24 février 1937 ainsi que quatre tirages à la Mairie de Chamalières; celles de l'église Saint-Pierre dans « l'Avenir du Plateau Central » des 29 et 30 janvier 1929 et deux autres à l'Agence des Bâtiments de France, Cité Administrative. Il faut ajouter que deux lithographies de Chamalières figurent dans Ch. Nodier, J. Taylor et Alph. de Cailleux, *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France*, Arvernia, Paris, 1829 (planches 74 et 75); une autre lithographie dans Ad. Michel, *L'Ancienne Auvergne et le Velay*, volume quatrième, Moulins, 1843 (planche 26).

## Bibliographie

### 1. - *Ouvrages sur l'histoire d'Auvergne.*

Ce sont des travaux qui n'évoquent Chamalières que par allusions généralement brèves.

AUDIGIER P. — *Projet d'histoire d'Auvergne*, dans Mémoires de l'Académie de Clermont, 1894, t. 7.

BALUZE E. — *Histoire généalogique de la Maison d'Auvergne*, Paris, 1708.

DELARBRE (Abbé) — *Notice sur l'Auvergne et en particulier sur la ville de Clermont*, Clermont, An XIII.

DESSERT M.-C. — *Recherches sur les possessions des comtes dauphins d'Auvergne de la fin du XII<sup>e</sup> au début du XV<sup>e</sup> siècle*, thèse de l'Ecole des Chartes (dactylographiée), 1955.

ESTIENNE P. — *La banlieue de Clermont-Ferrand*, dans Revue d'Auvergne, 1970, t. 84.

FOURNIER P.-F. — *Augustonemetum, nœud de routes*, dans Revue d'Auvergne, 1969, t. 83.

- Les « Greniers de César » à Royat, dans *Revue Archéologique du Centre*, 1966, t. 5.
- FOURNIER P.-F. et coll. — *Nouvelles Recherches sur les origines de Clermont-Ferrand*, Clermont, 1970.
- GAZEL H. — *Les anciens ouvriers papetiers d'Auvergne*, Clermont, 1910.
- GUILLAUME N. — *La politique anticléricale de Waldeck Rousseau et l'opinion du Puy-de-Dôme*, D.E.S. (dactylographié), 1962.
- IMBERDIS F. — *Le réseau routier de l'Auvergne au XVIII<sup>e</sup> siècle. Ses origines et son évolution*, Paris, 1967.
- LUIS P. — *L'effort industriel dans le P.-de-D. pendant la Révolution*, *Revue d'Auvergne*, 1936.
- MANRY A.-G. — *Histoire de Clermont-Ferrand*, Clermont, 1975.
- MANRY A.-G. et coll. — *Histoire de l'Auvergne*, Toulouse, 1974.
- MOSNIER S.-M. — *Les Saints d'Auvergne*, Paris 1900.
- REMACLE A. de — *Dictionnaire des fiefs de la Basse-Auvergne*, Clermont, 1941-1942.
- RONSERAIL F. — *L'Auvergne. Autrefois. Aujourd'hui*, Clermont-Ferrand, 1913.
- SAVARON J. — *Les origines de Clermont*, édition Durand, 1662.
- SCHNERB R. — *Les contributions directes à l'époque de la Révolution dans le Puy-de-Dôme*, Paris, 1933.
- TARDIEU A. — *Grand Dictionnaire historique du Puy-de-Dôme*, Clermont, 1877.  
— *Histoire de la ville de Clermont-Ferrand*, Moulins, 1870-1872.

## 2. - Travaux relatifs à l'histoire de Chamalières.

La liste suivante n'est pas exhaustive : on n'y a retenu que les titres principaux. Certains ouvrages consacrés à Royat concernent aussi l'histoire de Chamalières.

- BAUTHIER G. — *Etude sur les adductions d'eau à Chamalières* (dactylographiée), 1978.
- BLANC A. — *Royat, notes d'art et d'histoire*, Clermont, 1947.
- BOUDET M. — *Les Mercœur, seigneurs de Gerzat. Leurs auteurs et leur fin*, dans *Revue d'Auvergne*, 1905, t. 22.  
— *L'origine du nom de la rivière de Tiretaine*, dans *Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne*, 1890, t. 10.

- BOURGOIN C. et DURAND B. — *Etude d'une banlieue : Chamalières*, D.E.S. (dactylographié).
- CHAZAL P. — *Les origines médiévales de Chamalières*, D.E.S. (dactylographié), 1970.
- COHENDY M. — *Découverte à Chamalières d'un denier de Lothaire frappé à Clermont et d'un cimetière mérovingien à Saint-Mart*, dans *Mémoires de l'Académie de Clermont*, 1879, t. 21.
- CRAPLET B. — *Chamalières*, Lyon, 1967 (sur Notre-Dame exclusivement).
- DELAUNAY P. et CHAZAL P. — *Les origines de la papeterie chamaliéroise à la fin du Moyen Age*, dans *Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne*, 1979, t. 89.
- DEMARTY J. — *Note sur un moulin à grains découvert à Chamalières à proximité des thermes de Royat*, dans *Revue d'Auvergne*, 1913, t. 13.
- DU RANQUET H. — *Eglise de Chamalières près de Clermont-Ferrand*, dans *Bulletin Monumental*, 1895. Autre édition, Caen, 1896.
- DU RANQUET H. et E. — *Eglise de Chamalières*, dans *Revue d'Auvergne*, 1932, t. 46.  
— *Royat historique, archéologique, pittoresque*, dans *l'Auvergne Littéraire*, 1928, t. 37.
- EYCHART P. — *Découverte d'un habitat celtique et gallo-romain rue Descartes à Chamalières*, dans *Revue Archéologique du Centre*, 1968, t. 7.
- FLEURIOT L. — *Le vocabulaire de l'inscription gauloise de Chamalières*, dans *Etudes Celtiques*, 1977.
- FOURNIER G. — *Châteaux, villages et villes d'Auvergne au XV<sup>e</sup> siècle d'après l'Armorial de Guillaume Revel*, Genève et Paris, 1973.
- GUIDIS V. de — *La Tour de Chamalières*, dans *Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne*, 1941, t. 61.
- JACQUES-LERTA H. et SAUZET A. — *Royat*, Clermont, 1962.
- LACOMBE de — *Note sur les deux colonnes du narthex de l'église de Chamalières*, dans *Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne*, 1882, t. 2.
- MAIRE A. — *Note sur des antiquités romaines découvertes dans un terrain de l'avenue de Royat, terroir d'Argillet*, dans *Revue d'Auvergne*, 1888, t. 5.
- MORIN Dom G. — *La formation des légendes provençales. Faits et aperçus nouveaux*, dans *Revue Bénédictine*, 1909, t. 26.
- PETIT A. — *Recherches sur la découverte à Royat des substructions d'un établissement thermal gallo-romain*, Clermont, 1884.



- POISSON G. — *Note sur l'étymologie du nom de Chamalières*, dans *Revue d'Auvergne*, 1918, t. 35.
- POURSAT J.-Cl. — dans *Gallia*, 1973, t. 31 (compte-rendu des fouilles 1970-1971 à la source des Roches).
- ROUCHON G. — *Origine des fabriques de papier de Chamalières*, dans *Congrès Archéologique*, 1895.
- TARDIEU A. — *Histoire de Montferrand et du bourg de Chamalières*, Moulins, 1875.
- THIBAUD E. — *Royat, ses eaux et ses environs*, Clermont, 1843.
- VATIN C. — dans *Gallia*, 1967, t. 25 (informations sur les découvertes de la rue Descartes).  
— dans *Gallia et Revue Archéologique*, 1969 (compte-rendu des fouilles à la source des Roches).

A ces titres, il convient d'ajouter les conférences données aux *Amis du Vieux Chamalières*, dont le journal *la Montagne* publie régulièrement un compte-rendu.

#### REMARQUE SUR L'ORTHOGRAPHE DE CERTAINS MOTS

Le lecteur sera sans doute surpris de remarquer quelques discordances orthographiques dans le cours du présent ouvrage. Jusqu'au siècle dernier, l'orthographe était encore incertaine et dépendait beaucoup de celui qui écrivait : pour un même mot, il n'est pas rare de trouver trois ou quatre formes différentes. Nous avons choisi de respecter l'orthographe des textes utilisés. Les écarts d'orthographe concernent surtout les noms de personnes (*Bourgoignon* ou *Fénérol* écrits de façons très variables ; *Dufaux* ou *Dufaud* ; *Chesle*, *Cheyllé* ou *Chelle*,...), les noms de lieux (*tour des Sarrazins* ou *Sarrasins* ; *Ecorchade* ou *Ecourchade*,...), les unités de mesure (*setier* ou *septier* ; *quartronnée* ou *cartonnée*...), les types de végétation (*saulaie*, *saulaye* ou *saulée*...). Pour les citations, nous avons également conservé la forme des textes originaux le plus exactement possible ; cependant, pour une plus grande clarté, il nous a paru préférable de compléter la ponctuation et de moderniser l'accentuation.

## Le territoire

L'histoire qu'on va lire est celle d'une longue fidélité de l'homme envers un territoire. Des siècles durant, la vie chamaliéroise s'est déroulée dans un cadre géographique qui en a largement déterminé les formes. Autant que l'évolution d'une localité, l'histoire de Chamalières est celle d'un coin de terre. Il importe donc d'en connaître les aspects afin de mieux apprécier les conditions qu'il a offertes dans le passé et offre encore dans le présent aux activités humaines.

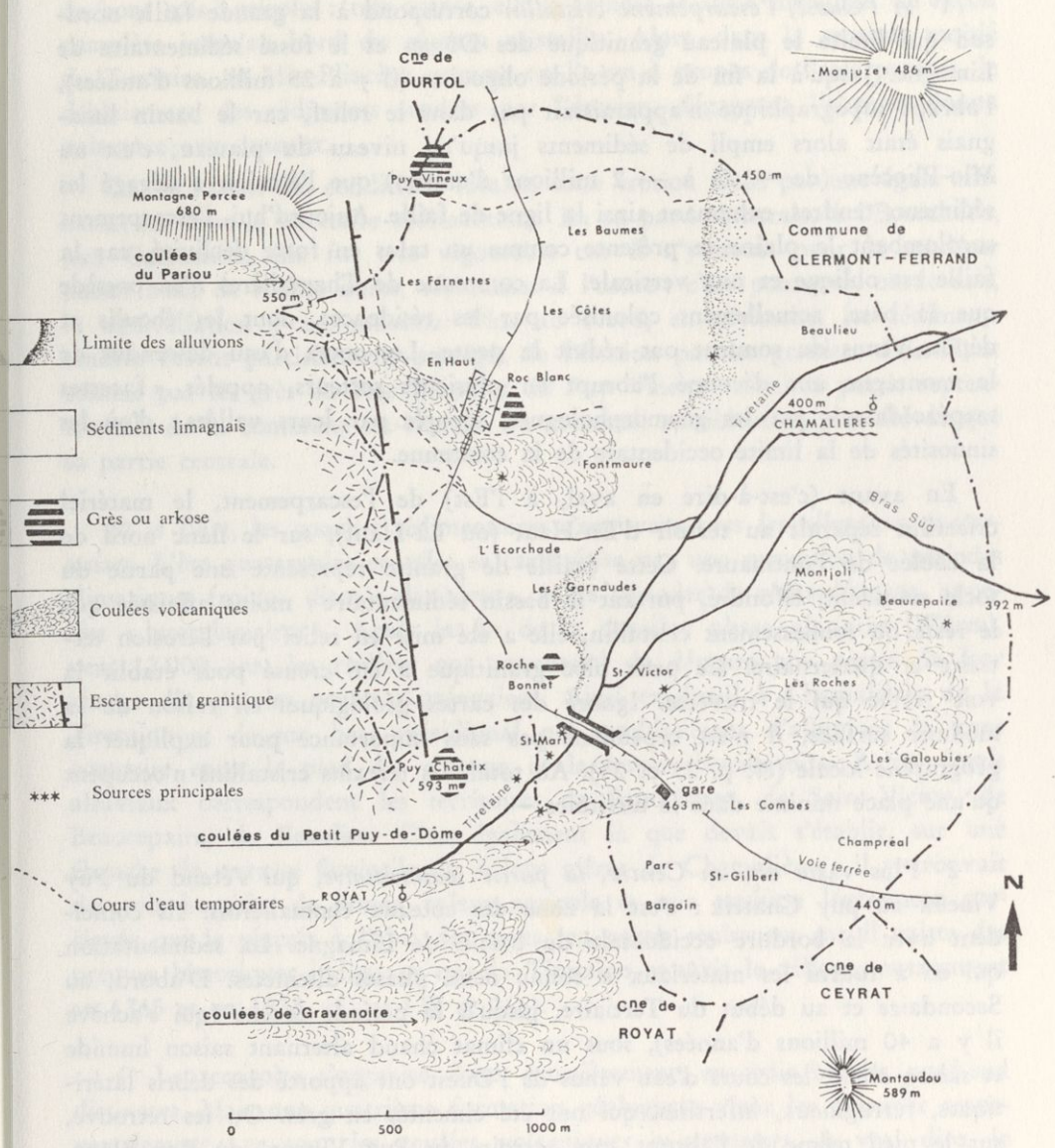
**Les caractères de l'espace chamaliérois.** Ce territoire, quel est-il ? Pour des raisons de commodité, on définira l'espace chamaliérois par ses limites communales, les seules qu'il soit aisé de connaître exactement aujourd'hui.

Au reste, il ne s'agit pas d'un choix arbitraire, car l'actuel tracé administratif reproduit, à peu de variantes près, celui de l'ancienne paroisse principale et de la seigneurie médiévale. Du côté de l'Ouest, la limite entre Orcines et Chamalières suit une ligne sinueuse qui, de la Montagne Percée au puy Chateix, se modèle approximativement sur le chemin des Crêtes. Au Sud, la ligne séparant Chamalières de Royat, objet de multiples contestations (cf. p. 263), part du chemin des Crêtes, se dirige vers l'Est en coupant la ligne ferroviaire jusqu'à l'extrémité occidentale de l'impasse des Moines, revient vers le Sud-Ouest en traversant à nouveau la voie ferrée, se prolonge jusqu'à l'avenue de Royat (au niveau du n° 112), passe à travers le parc Thermal entre le Viaduc et la place Allard, suit le boulevard Vaquez jusqu'à la place Landouzy, puis l'avenue Bargoin et le chemin de Beaumont jusqu'à son croisement avec le chemin des Montagnards. De là, la limite

avec Ceyrat s'oriente vers le Nord-Est le long du chemin des Montagnards jusqu'au pont du chemin de fer. A partir de la rue de Bellevue commence, du côté de l'Est, la ligne de séparation communale entre Chamalières et Clermont : avenue Jean Jaurès, rue Nadaud, rue Gourguillon, boulevard Duclaux, boulevard Berthelot, rue Antoine Menat, rue Amadeo (dans sa partie nord-sud), rue Kellermann, à nouveau boulevard Berthelot, rue Descartes, rue Desmoulins, rue Chateaubriand, rue des Gravouses, rue des Baumes, chemin du Puy Vineux, chemin de la Montagne Percée. Ainsi définie, la commune de Chamalières s'étend sur une superficie de 376 hectares 91 ares : c'est une petite commune, très sensiblement inférieure en surface à ses voisines immédiates.

La topographie de l'espace chamaliérois dépend de sa position dans ce que l'on peut appeler, avec M. Lucien Gachon, « l'amphithéâtre clermontois ». L'image suggère bien la réalité du relief : la plaine de Limagne vient mourir, en se relevant, au pied du grand escarpement méridien du plateau des Dômes. Situé au contact même de la plaine orientale et de la montagne occidentale, le territoire de Chamalières comprend les gradins inférieurs de l'amphithéâtre. Il s'abaisse donc d'Ouest en Est, de 550 à 400 m environ, accusant une dénivellation voisine de 150 m. C'est dans la partie centrale de la commune, au niveau de l'Ecorchade et des deux bras de la Tîretaine, que cette dénivellation est la plus marquée : Notre-Dame est à 400 m, la jonction Berthelot-Duclaux à 390 m, secteur le plus bas du territoire. Vers le Sud, l'altitude s'élève en direction de Montaudou : le croisement des chemins de Beaumont et des Montagnards, pointe méridionale du territoire, est à 510 m. Vers le Nord, un redressement se constate aussi : le carrefour de Champradet est aux environs de 480 m.

Dans ses aspects actuels, la topographie chamaliéroise résulte d'une évolution longue et complexe dont géologues et géographes ont marqué les étapes à l'échelle du Massif Central tout entier. Pour ce qui concerne le territoire de Chamalières en particulier, c'est à l'ère tertiaire (de — 70 à — 2 millions d'années environ) et à l'ère quaternaire (depuis 2 millions d'années) qu'il acquit sa présente physionomie : pendant la première est né le contraste topographique entre la montagne et la plaine; durant la seconde, le volcanisme et l'alluvionnement des rivières ont achevé de façonner le relief actuel. A l'issue de cette histoire géologique se sont individualisés quatre ensembles physiques qui composent le territoire et en expliquent les formes : l'escarpement cristallin occidental, les coteaux sédimentaires, les fonds alluviaux et les coulées volcaniques.



Croquis géologique  
du territoire de Chamalières.

1° *A l'Ouest, l'escarpement cristallin* correspond à la grande faille nord-sud qui limite le plateau granitique des Dômes et le fossé sédimentaire de Limagne. Jusqu'à la fin de la période oligocène (il y a 25 millions d'années), l'abrupt topographique n'apparaissait pas dans le relief, car le bassin limagnais était alors empli de sédiments jusqu'au niveau du plateau; c'est au Mio-Pliocène (de — 25 à — 2 millions d'années) que l'érosion a dégagé les sédiments tendres, exhumant ainsi la ligne de faille. Aujourd'hui, l'escarpement surplombant la plaine se présente comme un talus en forte déclivité, car la faille est oblique et non verticale. La commune de Chamalières n'en possède que la base, actuellement colonisée par les résidences, dont les éboulis et dépôts venus du sommet ont réduit la pente. Les cours d'eau descendus de la montagne ont découpé l'abrupt en plusieurs secteurs, appelés « facettes trapézoïdales » par les géomorphologues, séparés par leurs vallées : d'où les sinuosités de la limite occidentale de la commune.

En avant (c'est-à-dire en aval, à l'Est) de l'escarpement, le matériel cristallin reparait au terroir d'En-Haut (ou Là-Haut), sur le flanc nord de la coulée de Fontmaure. Cette écaille de granite représente une partie du socle subsident, effondré, portant le bassin sédimentaire : moins affaissée que le reste du soubassement cristallin, elle a été mise en relief par l'érosion tertiaire et quaternaire. Ce petit bloc granitique a été creusé pour établir la voie ferrée qui le traverse. Ignoré des cartes géologiques en raison de sa modeste surface, il n'est cependant pas sans importance pour expliquer la géographie locale (cf. p. 23 et 24). Au total, les terrains cristallins n'occupent qu'une place minime dans le territoire.

2° Plus vaste est, *au Centre, la partie sédimentaire*, qui s'étend du Puy Vineux au puy Chateix : c'est la zone des coteaux chamaliérois. Ils coïncident avec la bordure occidentale du bassin de Limagne. La sédimentation qui en a fourni les matériaux a connu deux phases distinctes. D'abord, au Secondaire et au début du Tertiaire, jusqu'à la période éocène (qui s'achève il y a 40 millions d'années), sous un climat chaud alternant saison humide et saison sèche, les cours d'eau venus de l'Ouest ont apporté des débris latéritiques, ferrugineux, infertiles, qui ont été cimentés en grès. On les retrouve, sur le pied même de l'abrupt, aux terroirs du Puy Vineux, du Roc Blanc, de Roche Bonnet (où ils contiennent des imprégnations bitumineuses qui furent exploitées) et au puy Chateix où ils prennent la forme d'arkose, grès clair à la fois résistant et facile à tailler qui entre dans la construction des parties romanes de Notre-Dame. Puis, à l'Oligocène (de — 40 à — 25 millions d'années), la sédimentation devint plus fine, surtout marneuse, génératrice

de bons sols agricoles : très active, elle a comblé le fossé limagnais de façon complète jusqu'au bord du plateau cristallin. Alors, dans la seconde moitié du Tertiaire, au Mio-Pliocène, comme on l'a vu à propos de l'escarpement, le déblaiement des sédiments tendres par l'érosion, dégageant l'abrupt, donna naissance aux coteaux.

Or, en raison des conditions locales, cette érosion n'eut pas une égale efficacité sur tout le territoire sédimentaire. En sa partie centrale, à l'Ecorchade, aux Garnaudes, elle fut très vigoureuse car il n'y avait pour la modérer aucun banc de roches dures, résistantes à l'usure : c'est pourquoi, on le sait, la dénivellation y est maxima. Plus au Nord, en revanche, les sédiments tendres furent partiellement protégés de l'érosion par les granites d'En-Haut comme par les grès du Roc Blanc et du Puy Vineux : ainsi la partie septentrionale de la commune est-elle, on l'a constaté, sensiblement plus élevée que sa partie centrale.

3° A l'Est, les couches sédimentaires s'envoient sous les *alluvions quaternaires*. L'ère quaternaire en effet se caractérise par une succession de périodes climatiques froides, dites « glaciaires », et de périodes de réchauffement, appelées « interglaciaires ». Après la fin de la dernière phase glaciaire (Würm), vers 12 000 ans, les rivières ont commencé de déposer une partie de leur charge dès que les pentes s'atténuèrent. Ainsi en fut-il à Chamalières de la Tiretaine et de son bras méridional qui remblayèrent d'alluvions la zone comprise entre le pied des coteaux et la butte clermontoise. A ces fonds alluviaux correspondent les territoires de Saint-Mart, de Saint-Victor, de Beaurepaire, de Beaulieu. C'est également là que devait s'établir, sur une ébauche de terrasse fluviatile, le village même de Chamalières : il y trouvait des sols humides de bonne valeur agricole et une position légèrement surélevée qui le plaçait à l'abri des crues (en partie seulement car il existe des preuves historiques indiquant que la Tiretaine envahit le village, notamment en 1765 et en 1835, cf. p. 129 et 266).

4° Le territoire s'organise donc, grossièrement, en trois bandes nord-sud distinctes. Mais une quatrième formation géologique vient les recouper transversalement : ce sont les *coulées volcaniques quaternaires*. A vrai dire, le volcanisme avait commencé dès l'ère tertiaire en Limagne, mais sous une forme particulière qui n'évoque pas l'image classique d'une éruption. Par les cassures du socle limagnais sont montées les laves; parvenues dans les couches sédimentaires oligocènes, elles se sont mélangées à elles, formant ces roches d'aspect poivré qu'on nomme les « pépérites »; plus tard, travaillant de ma-

nière sélective, l'érosion laissa ces pépérites en relief, puisqu'elles étaient plus résistantes que les calcaires environnants. Ainsi naquit Montaudou (589 m), manifestation de ce volcanisme dit « intrusif », c'est-à-dire intérieur, sans cône ni coulée. C'est la pente nord de Montaudou qui porte les terroirs méridionaux de Chamalières (Champréal, Saint-Gilbert, Parc Bargoin et l'ancien lieu-dit Sainte-Flamine) : ainsi s'explique le relèvement constaté du territoire vers le Sud.

Toutefois, le volcanisme intrusif tertiaire eut moins de conséquences à Chamalières que le volcanisme quaternaire, de caractère « extrusif ». Entre 35 000 et 3 500 ans surgirent sur le faîte du plateau granitique occidental les volcans de la chaîne des puys. Le plus grand nombre d'entre eux, appartenant au type « strombolien », émirent des coulées de lave qui glissèrent de part et d'autre de la ligne de faîte. Ainsi en alla-t-il du petit puy de Dôme et du Pariou, dont les coulées descendirent vers l'Est jusqu'au territoire chamaliérois. La coulée du petit puy de Dôme (ou plutôt : les coulées, car il y eut plusieurs émissions) daterait d'il y a environ 11 000 ans. Suivant la pente, le basalte en feu a passé entre l'actuel calvaire d'Orcines et le puy de Montrodeix, s'est engagé dans l'étroite vallée de la Tiretaine où il s'est effilé, puis s'est élargi en lobes une fois parvenu dans la plaine chamaliéroise. Le dos de la coulée porte aujourd'hui la gare de Royat et les terroirs des Roches, de Montjoli, des Galoubies. Les eaux, travaillant de chaque côté du « fleuve de feu » solidifié, ont déchaussé la coulée au Nord comme au Sud. Sur le flanc nord, la Tiretaine, déplacée par l'émission basaltique, s'est taillé une nouvelle vallée avant de se scinder en deux bras. Sur le flanc sud, les eaux de ruissellement descendues de Montaudou ont créé la dépression des Combes où passent aujourd'hui le boulevard Gambetta et la rue du Sable d'Etampes.

Quant à la coulée du Pariou, un peu plus récente, elle remonterait à 8 600 ans selon la datation au carbone 14. Elle est constituée de trachy-andésite, roche voisine de la fameuse « pierre de Volvic ». Du volcan, la lave en fusion a traversé le plateau granitique de La Fontaine-du-Berger (qu'elle a transformé en « cheire »), puis a dévalé l'abrupt en se séparant en deux courants. L'un, au Nord, aboutit à Durtol et à Nohanent. L'autre, au Sud, suit la vallée de Villars. Au sortir de ces gorges, la coulée s'élargit d'abord, puis s'amincit en raison de l'écaille granitique, avant de s'épanouir à Fontmaure. Protégée par le bloc dur d'En-Haut, elle n'a pas été déchaussée sur son côté nord. Sur son flanc sud au contraire, l'érosion a creusé une véritable dépression. Ce « trou » a été remblayé pour installer la voie ferrée, puis l'avenue Thermale : autrefois, entre les deux remblais, il y avait une

belle maison bourgeoise entourée de jardins; actuellement, en partie comblée par la construction des résidences modernes qui l'occupent, cette dépression est devenue un peu moins nettement visible.

En s'engageant dans la vallée de Villars, la coulée du Pariou a masqué la rivière qui y coulait; mais, souterraine, l'eau est toujours présente. C'est elle qui alimente, sur la commune d'Orcines, près du terrain de football actuel, le captage chamaliérois du Colombier, dont l'existence est attestée dès l'Antiquité (cf. p. 41). Plus bas en aval, cette eau se retrouve à Fontmaure. En effet, sur le bord sud de la coulée, dans une propriété privée, au n° 18 de l'avenue de Villars, un ancien puits creusé de main d'homme permet d'accéder à une galerie naturelle orientée grossièrement Ouest-Est, longue d'une cinquantaine de mètres, d'une hauteur variant de 1,70 m à moins d'un mètre à ses extrémités, où coule sur un sol de lave un mince filet d'eau qui s'infiltré brusquement dans la partie basse de la grotte : c'est une partie de la rivière souterraine, qui resurgit à l'air libre au pied de l'actuelle terrasse de Fontmaure (« source de Fontmaure »).

Ainsi le volcanisme quaternaire a-t-il achevé de façonner les traits physiques du territoire chamaliérois. Si les phénomènes éruptifs sont en sommeil depuis quelques milliers d'années, la proximité du magma n'est pas sans incidences directes et toujours actuelles sur la géographie locale. A Royat-Chamalières, la température s'élève plus vite que normalement au fur et à mesure que l'on descend en profondeur : le « gradient géothermique », dont la valeur moyenne avoisine généralement 3° tous les 100 mètres, est ici de 6° environ. Telle est l'origine des sources « thermales », c'est-à-dire chaudes (supérieures à 20°) : elles proviennent d'émanations de vapeur d'eau née dans les zones profondes (eau dite « juvénile ») et minéralisée, qui, montée par les cassures du socle, se refroidit et se condense tout en gardant des températures assez élevées. De même, autre conséquence du volcanisme, le dégagement de gaz carbonique est un fait souvent constaté sur le territoire. Outre certaines caves de Chamalières, la Grotte du Chien, naturellement creusée dans la coulée du petit puy de Dôme, en offre l'exemple le plus célèbre : dans ce « soupirail de l'enfer », le CO<sub>2</sub> s'accumule jusqu'à une hauteur de 50 centimètres au-dessus du sol, asphyxiant les chiens qu'on utilisait naguère pour mettre en évidence la réalité du phénomène.



**Le territoire  
et les hommes.**

Voici donc, malgré sa modeste surface, un territoire qui frappe par sa grande diversité. A l'homme, qui l'a tôt occupé, il a offert de multiples faveurs. Il lui a d'abord proposé l'attrait de ses terroirs agricoles variés. Si les sols des secteurs granitiques et gréseux, au demeurant peu étendus, sont de médiocre valeur, les autres se révèlent propices aux activités rurales. Les fonds alluviaux, aux sols toujours humides, offrent des terrains plats qui conviennent bien aux prairies, jardins et vergers, en dépit des brouillards et des gels nocturnes. Les coteaux sédimentaires, comme les Baumes, les Petites Côtes ou l'Ecorchade, outre leur exposition à l'Est et leur microclimat plus sec, présentent de bons sols harmonieusement équilibrés entre leurs éléments siliceux, calcaires et argileux : jadis et naguère, les jardins et surtout la vigne y trouvèrent un terrain favorable. Sur le dos des coulées, le sol est plus récent : des cultures, notamment viticoles, y sont pourtant attestées au moins dès le Moyen Age. Sur les pentes de l'abrupt cristallin viennent les bois, qui furent nécessaires au chauffage et à la construction. Jusqu'au grand essor récent de l'urbanisation, le travail de la terre demeura l'activité fondamentale de Chamalières.

Il se trouvait favorisé par l'abondance des eaux, second attrait du territoire. De l'eau qui jaillit comme de l'eau qui coule, la commune n'est point avare. Surgies à la faveur des failles qui hachent le sous-sol local, les sources thermo-minérales sont nombreuses. Les plus célèbres sont évidemment celles du bassin de Royat, dont certaines sourdent en territoire chamaliérois. Elles ont suscité le thermalisme, à l'époque gallo-romaine (cf. p. 36) comme de nos jours (cf. p. 288). A l'exception de la source Velleda (sur Chamalières), froide (8°) et peu minéralisée, elles sont toutes chaudes et minérales (sodium, calcium, magnésium, potassium, fer...). La source Eugénie (sur Royat) est la plus abondante (650 litres par minute), la plus chaude (34°) et la plus minéralisée (5 100 milligrammes par litre). La source César (sur Royat) a un débit modeste de 27 l/mn, une température moyenne de 28° et un assez haut degré de minéralisation (2 500 mg/l). Sur la commune de Chamalières, outre les sources Morateur (disparue), Collas et Petit, du Viaduc (non exploitées par l'établissement thermal), celle de Saint-Mart se signale par un débit faible (85 l/mn), une température moyenne (27°) et une minéralisation assez élevée (2 500 mg/l), tandis que celle de Saint-Victor (21° et 75 l/mn) est une des plus minéralisées (5 000 mg/l). Dans le périmètre de protection des sources de Royat se trouvent aussi, sur Chamalières, les sources Marie-Louise (16°) et Fonteix (17°), un peu en aval du Viaduc. En dehors du bassin hydro-thermal, il faut citer les sources chamaliéroises suivantes : la source des Roches (19°, 39 l/mn) qui, jaillissant dans des calcaires argileux au pied de la coulée volca-

nique du petit puy de Dôme, fut un véritable site de pèlerinage au début de notre ère (cf. p. 37) avant d'être exploitée naguère comme eau de table; la source Dumas (12°), surgissant à Fontmaure dans des tufs volcaniques, sur laquelle une entreprise d'embouteillage put s'installer; la source des Médecins (14°).

Quant à l'eau des rivières, elle est partout présente. Outre les petits cours d'eau temporaires ou permanents provenant du plateau granitique, comme le ruisseau de l'Ecorchade au Sud de la coulée de Fontmaure, les deux bras de la Tiretaine\* ont constitué une des bases historiques de l'économie chamaliéroise. Leur puissance suffisante (300 litres à la seconde pour la Tiretaine à Royat, avant la diffluence) a permis la précoce implantation de nombreuses roues hydrauliques aux fonctions diverses (cf. p. 129); cette même puissance, jointe à la limpidité des eaux, détermina le développement de l'artisanat papetier qui fit la renommée de Chamalières du XV<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle (cf. p. 116 à 127). Grâce à ses eaux, Chamalières connut une « période industrielle » à la fin du Moyen Age et sous l'Ancien Régime. Mais, le territoire étant démuné des sources d'énergie et des matières premières qui servirent de fondement aux grandes transformations économiques du XIX<sup>e</sup> siècle, l'ancienne vocation industrielle de Chamalières, sans toutefois disparaître, s'amoin-drit sensiblement.

Alors, le territoire tira parti de son troisième attrait : il affirma sa *vocation résidentielle*. L'agrément de ses paysages, la variété de ses sites et sa proximité de Clermont firent de Chamalières un lieu de séjour privilégié. Déjà, aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, des propriétés bourgeoises y avaient vu le jour (cf. p. 130 à 134). Depuis la fin du siècle dernier, le mouvement de construction n'a cessé de s'amplifier, d'abord le long des grandes artères, puis

---

\* Ici se pose un délicat problème de toponymie. Sous l'actuel Viaduc, en un terroir qui porta le nom suggestif de *Partidors*, la Tiretaine se divise en deux bras. Au bras principal, qui passe au nord de l'ancien village de Chamalières, à Beaulieu, avant de contourner la butte clermontoise par le Nord, s'applique le nom de *Tiretaine*. Le bras méridional longe le flanc nord de la coulée des Roches, passant entre Chamalières et Montjoli (cf. la rue du Petit Pont entre avenue de Royat et avenue des Thermes); au sortir du territoire chamaliérois, la branche dite « ruisseau des Tanneurs » s'en sépare (par Jaude) puis rejoint le bras sud aux Salins; redevenu unique, ce bras contourne Clermont par le Sud. Quel nom donner à ce bras? Au Moyen Age, il fut, semble-t-il, appelé l'*Artière* ou l'*Artières* : au XIII<sup>e</sup> siècle, le terrier Dogue évoque à propos du terroir des Paulines « *laigua que hom appela Artheira* » (M. Boudet, les premiers travaux de dessèchement du marais de Limagne, Revue d'Auvergne, 1890, t. 7, p. 352). Delarbre (Notice... p. 112) parle encore de l'*Artier* vers 1800. Quant au terme *Scatéon*, forgé sur le grec, ce n'était qu'un mot savant inventé sous l'Ancien Régime. En vérité, ni *Artière*, ni *Scatéon* ne s'implantèrent durablement dans le parler local : pour désigner le bras sud, les textes emploient plutôt des expressions comme « petite rivière » ou « petit ruisseau » ou encore « de l'austre costé de la rivière ».

sur tout le territoire. Cette urbanisation fut telle qu'elle modifia les conditions naturelles de l'écoulement des eaux : en accroissant les surfaces imperméables, toits et voies goudronnées, elle a favorisé un écoulement rapide et presque intégral des eaux de pluies sur les pentes, provoquant parfois l'inondation des caves dans les zones basses. De village, Chamalières devint ville. Or, avec ses 3,7 km<sup>2</sup>, la commune est la plus exiguë de la région clermontoise. De 400 habitants au km<sup>2</sup> sous Napoléon III, la densité s'est élevée à 5 000 aujourd'hui ! Le rapport population-espace approche en cette fin de siècle le point actuellement considéré comme une limite à essayer de ne pas franchir (22 500 habitants, soit 6 000 habitants au km<sup>2</sup>). Derniers espaces libres à préserver, structuration des zones à bâtir, réalisation de nouveaux axes routiers : plus que jamais, il devient indispensable de concevoir à l'avance l'aménagement futur.

Ainsi, par le triple attrait qu'elle offre aux hommes, la géographie du territoire permet-elle de mieux comprendre son histoire.

### Sources.

La rédaction de ce chapitre et l'établissement de la carte qui l'illustre doivent beaucoup aux conversations que nous avons eues avec M. Lucien GACHON. Voir, de cet auteur, *Etude géologique du territoire de Chamalières-Royat dans son environnement*, dans Royat-Journal, n°s 132 (décembre 1974) et 133 (avril 1975).

Les cartes consultées sont les suivantes :

- carte topographique de l'I.G.N. au 1/25.000<sup>e</sup>, feuilles de Clermont-Ferrand, n°s 5-6 et 7-8;

- carte géologique du B.R.G.M. au 1/50.000<sup>e</sup>, feuille de Clermont-Ferrand et notice explicative;

- carte volcanologique de la chaîne des Puys au 1/25.000<sup>e</sup>, réalisée par G. Camus et coll. (1975).

## Les premiers âges

L'histoire de Chamalières ne commence, à proprement parler, qu'aux premiers siècles du Moyen Age, lorsque les plus anciens documents jettent enfin quelque lumière sur la naissance du village. Mais, bien avant cette époque, l'homme vivait sur le territoire qui deviendra chamaliérois. Antérieurement aux temps gallo-romains, c'est-à-dire aux âges de la pierre (Paléolithique de 700.000 à 8.000, Néolithique de 8.000 à 2.000) et du bronze (2.000 à 800 avant J.-C.), l'occupation en paraît très probable, encore que non directement attestée : les premiers vestiges connus remontent à l'âge du fer (de 800 avant J.-C. à la conquête romaine de la Gaule). A partir de la période gallo-romaine, les traces d'une présence humaine sur le sol de Chamalières deviennent en revanche plus nombreuses et permettent une étude plus précise.

### Le peuplement préromain

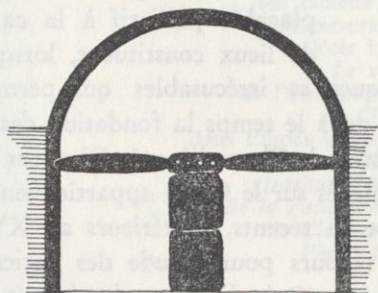
**L'âge de la pierre.** Longtemps considérée comme un dogme intangible, l'idée d'une Auvergne indemne de toute occupation préhistorique est aujourd'hui abandonnée. Il est acquis que la vallée de l'Allier, grand et ancien axe de passage, a fixé des habitats dès le Paléolithique. Située en bordure de cette vallée, la région clermontoise a connu un peuplement sans doute diffus mais relativement continu durant les longs millénaires

obscur de la Préhistoire. Il n'entre pas dans le cadre de cette étude d'en relever les témoignages détaillés; au moins peut-on retenir ici quelques vestiges assez proches du territoire chamaliérois. C'est ainsi qu'à Royat, au terroir du « Paradis », a été découvert un biface acheuléen ancien d'environ 200.000 ans. Près de l'actuel boulevard Berthelot a été trouvée une hache néolithique en pierre polie. Aux Salins, l'analyse d'une couche tourbeuse a révélé des pollens d'espèces herbacées indiquant l'existence d'établissements humains permanents antérieurs à l'âge du fer. D'autres indices pourraient être cités : nul doute, bien que le hasard des trouvailles archéologiques n'y ait encore permis aucune découverte, que le territoire de Chamalières ait connu la présence des hommes au moment où surgissait au-dessus de lui la chaîne des Puys.

**L'âge du fer.** L'âge du fer, que l'on divise ordinairement en période dite de « Hallstatt » (de 800 à 500 environ) et en période de « la Tène » (de 500 à la conquête romaine), a laissé des traces plus nombreuses. Les témoignages d'une occupation humaine se multiplient dans toute la région clermontoise. Sur le territoire de Chamalières, outre la découverte d'une pièce de monnaie gauloise à Saint-Mart, deux sites retiennent l'attention. L'un, qui est le plus ancien de Chamalières en l'état des connaissances actuelles, concerne le terroir de *Fontmaure*. En 1968, les travaux de construction du C.E.S. Teilhard de Chardin ont permis de mettre à jour dans les horizons profonds d'une couche de terre noire des tessons non tournés et lissés appartenant au type hallstattien, ainsi qu'une monnaie gauloise portant au revers un cheval galopant. Un peu plus haut, dans la même couche, se trouvaient des vestiges gallo-romains, tessons et tuiles à rebords principalement.

L'autre découverte eut lieu au pied de Monjuzet, aux limites des communes de Chamalières et Clermont. En 1964 et 1965, lors de l'édification d'immeubles aux n<sup>os</sup> 40-44 de la *rue Descartes* et de la résidence voisine des « Bouleaux », d'importantes traces de peuplement celtique ont été révélées. En creusant les tranchées de fondations, six fours à poterie ont été découverts. De plan circulaire, leur diamètre variait entre 1 m et 1,70 m. Ils se composaient à la base d'une chambre à feu au fond d'argile cuite et d'un foyer communiquant avec la chambre à feu par une ouverture d'une trentaine de centimètres de large; au-dessus, la chambre de cuisson était formée d'une paroi en pierres jointoyées par de l'argile et crépie d'une couche d'argile cuite à l'intérieur; le sommet des fours était voûté en coupole. Outre ces six fours trouvés en 1964, d'autres ont été détruits par les travaux de 1965, dont l'un, de disposition particulière a été ainsi décrit par C. Vatin : « d'un diamètre de 1,20 m environ, en partie aménagé dans le sol, il...

comportait en son centre une sorte de colonne de terre cuite à trois tambours, de 0,70 de haut et 0,25 de diamètre. Le tambour supérieur était garni de 15 à 20 alvéoles sur sa périphérie, où s'engageaient, comme les rayons d'une roue dans le moyeu, des barres de terre cuite, dont l'autre extrémité était fixée dans la paroi du four; ces barres épaisses d'une dizaine de centimètres en leur milieu, étaient aplaties d'un côté et bombées de l'autre; l'ensemble constituait la sole du four ».



Four à potier découvert  
rue Descartes en 1965  
(d'après C. VATIN, GALLIA,  
1967, XXV, p. 309).

50 cm

Près des fours, en plus des pierres calcinées et des morceaux de charbon de bois, il y avait de nombreux tessons. Les uns étaient les restes de récipients divers, semblables à ceux qui ont été découverts à Gandaillat et datés de la Tène finale, tels que des écuelles à bord rentrant, des pots à panse plus ou moins bombée, des vases à décor géométrique, des jattes, des assiettes... Au total, plus d'une centaine de fragments importants de céramique gauloise attestaient la présence d'hommes se livrant à des travaux d'artisanat peu de temps avant la conquête romaine. Sur le même site, d'autres tessons, d'époque gallo-romaine, témoignaient que les abords de la rue Descartes continuèrent d'être occupés par l'homme après la fin de l'indépendance celtique. On ne sait si les potiers habitaient sur les lieux mêmes de leur travail, car aucune trace de maison n'a été constatée : en tout état de cause, ils ne devaient pas résider très loin des fours.

### L'occupation du territoire à l'époque gallo-romaine.

A Fontmaure comme rue Descartes, les vestiges celtiques sont surmontés de traces gallo-romaines : ainsi se trouve affirmée la continuité de l'occupation humaine du territoire chamaliérois. De fait, les indices d'un peuplement de-

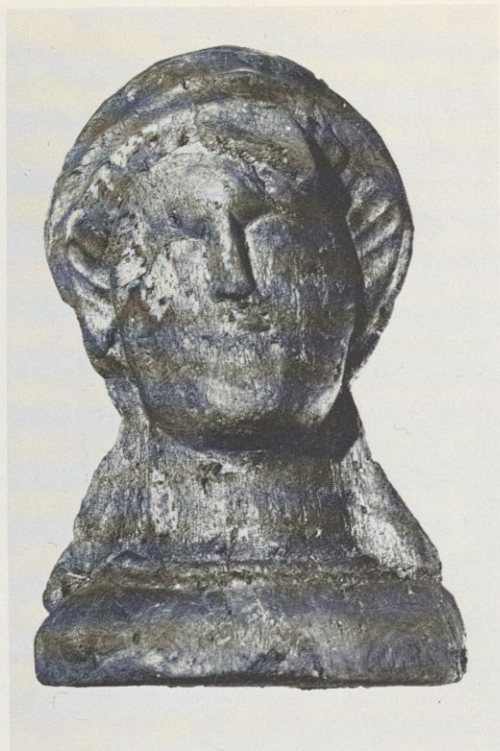
viennent plus abondants à partir de la conquête de César. En l'absence de sources écrites, l'historien doit se satisfaire des deux seuls éléments de recherche qui s'offrent à lui pour cette période : l'étude des noms de lieux et l'analyse des découvertes archéologiques.

**Les noms de lieux.** Utilisée avec prudence, la toponymie s'avère souvent un irremplaçable palliatif à la carence de documents écrits. « Les noms de lieux constituent, lorsqu'on sait les faire parler, des témoins authentiques et irrécusables qui permettent sinon de dater, du moins de jalonner dans le temps la fondation des établissements humains » (A. Dauzat). Qu'en est-il à Chamalières ? Disparus ou encore usités, les nombreux toponymes relevés sur le finage appartiennent par leur origine à différentes époques. Il en est de récents, postérieurs au XV<sup>e</sup> siècle, et qui par là même ne sont d'aucun recours pour l'étude des anciens habitats. Ils évoquent le nom d'un propriétaire (*Galoubie*) ou témoignent de la fantaisie qu'apporta celui-ci à baptiser son bien (*Beaulieu, Montjoli, Bellevue*). Ces toponymes remontent à l'époque où apparurent les domaines bourgeois à Chamalières, surtout entre les XV<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles.

Mais, dans l'ensemble, la toponymie chamaliéroise était fixée dès 1400. Presque tous les noms de lieux connus sont de formation médiévale. Le plus souvent, ils tirent leur origine du paysage naturel, soit qu'ils rappellent l'aspect du sol (*Baumes*, des grottes; *Gravières Gravouses*, le sable ou l'arène; *Roches*, sur une coulée volcanique), soit qu'ils désignent la forme du relief (*Combes*, dans les zones basses; *Costes* puis *Côtes*, sur l'escarpement de faille), soit encore qu'ils en signalent une particularité (*Fontmaure*, la « source noire »; *Partidors* ou *Partidours*, à la séparation des eaux de la Tiretaine et de son bras sud). Parfois, ils soulignent la façon dont ce paysage a été aménagé par l'homme en évoquant sa vocation agricole (le *Puy Vineux*, portant le cep; les *Sausses* ou *Saulces*, où venaient les saulaies; l'*Ecorchade*, qui signifie peut-être terre « écorcée », défrichée), la nature juridique des terres (les *Olcas* ou *Ouches*, parcelles concédées par le seigneur moyennant redevances; la *Condamine*, terre appartenant en propre au seigneur foncier), l'aspect du parcellaire (*Pratlong*), la destination religieuse autour d'une église (*Saint-Mart, Saint-Victor, Sainte-Flamine...*) ou d'un lieu de sépulture (*Marturet*, de « martyr »).

A ces nombreux toponymes, que l'on peut dater du Moyen Age, il faut en ajouter quelques autres, d'origine certainement plus ancienne, et qui, à ce titre, constituent des témoignages du peuplement antique. Gallo-romains pour-

## SOURCE DES ROCHES



Ex-voto gallo-romain :  
buste de femme sculpté  
dans du hêtre  
(26 cm de hauteur).  
Cf. p. 37-38.

Inscription celtique  
sur tablette de plomb  
découverte en 1971.  
Voir L. Fleuriot,  
*Le vocabulaire  
de l'inscription gauloise  
de Chamalières*,  
dans *Etudes Celtiques*, 1977.  
Cf. p. 38-39.  
(*Institut d'Archéologie  
de la Faculté des Lettres  
de Clermont-Ferrand.*  
*Photo Levasseur.*)

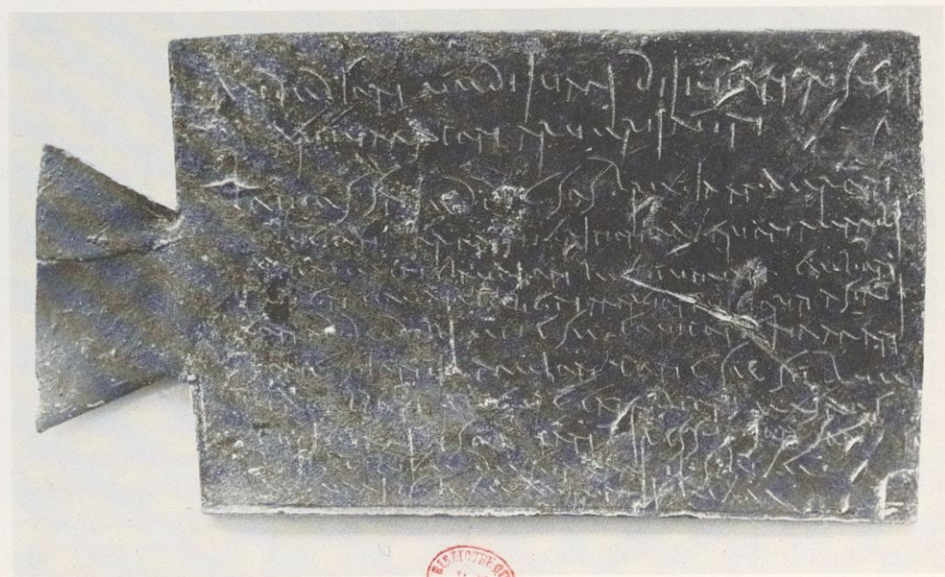
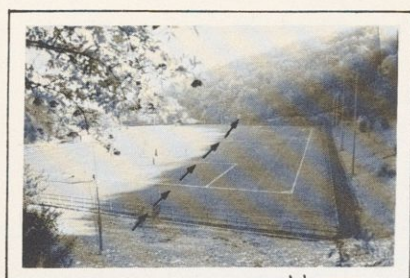


  
PLANCHE I

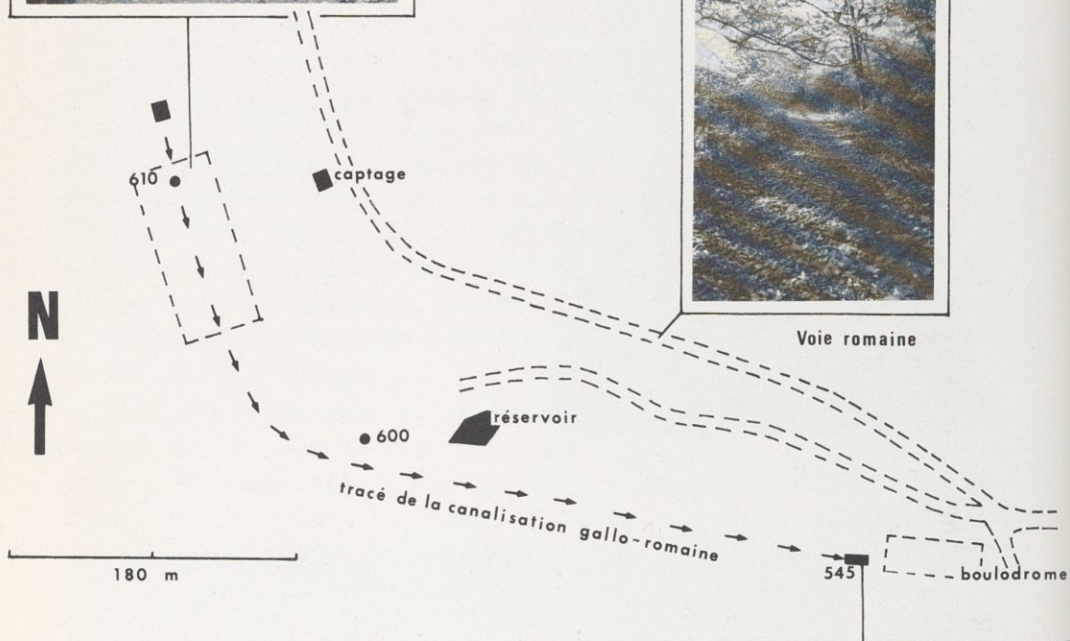




Stade  
de  
football



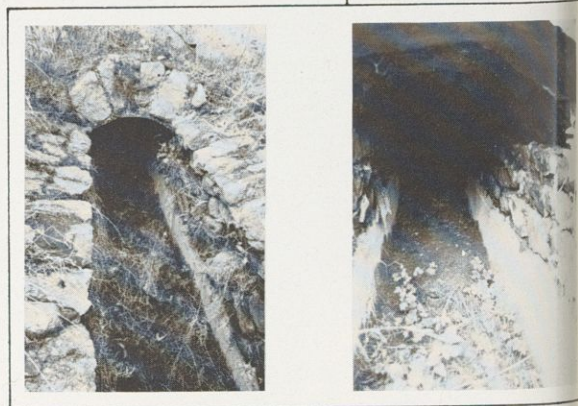
Voie romaine



LE COLOMBIER : VOIE ROMAINE

ET AQUEDUC GALLO-ROMAIN —

(d'après les relevés de C. Vernet)



Restes du canal gallo-romain

PLANCHE II

raient être *Florat* (terroir disparu, non loin des Roches) et l'énigmatique *Chamalières*. De formation celtique semblent *Brioux* (toponyme tombé en désuétude, près du pont de la Gravière) et *Tiretaine*, dont la forme ancienne — *Dordanie* — unit les vocables gaulois « Dor » (le cours d'eau) et « Dun » (la colline, la montagne) et signifie à peu près « eau descendue des montagnes ». Une telle bigarrure de lieux-dits atteste clairement la continuité de l'occupation humaine à Chamalières et permet, semble-t-il, de confirmer la présence d'un habitat aux époques celtique et gallo-romaine.

Quant au nom de lieu principal, *Chamalières*, son origine demeure sujette à caution. La mention la plus ancienne qui en soit faite se trouve dans la première « Vie » de saint Priest, texte du VII<sup>e</sup> siècle qui l'orthographie : *Cameleria*. Par la suite, la forme habituelle en devint *Camaleria* dans les documents en latin, puis *Chemalières* (dans l'Armorial de Revel par exemple) et enfin *Chamalières* (ou *Chamaillères*) en français. Quelle est l'étymologie de ce toponyme assez peu répandu ? Le problème qu'elle pose n'est ni celui du *c-* dur latin devenu *ch-* selon une évolution courante, ni celui du suffixe *-ières* dérivant de *-aria* ou *-eria*, mais celui du radical. Les hypothèses les plus diverses ont été avancées pour l'expliquer. La plus ancienne est sans conteste celle que propose l'« Histoire de saint Genès », écrite vers le XII<sup>e</sup> siècle ; elle voudrait faire dériver ce mystérieux radical de *camelus*, le chameau. Cette solution, tout à fait dans le goût des clercs anonymes auteurs de récits hagiographiques, a le mérite d'être spectaculaire : il ne lui manque que la vraisemblance. Mais les légendes sont tenaces et les chameaux trop exotiques pour ne point plaire : « les Sarrasins auraient installé les étables de leurs chameaux aux portes de Clermont », lisait-on encore dans *la Montagne* du 9 mars 1968 ! Plus tard, l'abbé Delarbre, évoquant la question, hésitait entre *Camilus* (ou *Cadmilus*), surnom ancien de Mercure, et *camiles*, jeunes gens aidant aux sacrifices dans la religion romaine. Au siècle dernier, P.-P. Mathieu portait à son comble la fantaisie étymologique en suggérant, sous prétexte que Chamalières était situé sur une route antique, que le toponyme revêtait une valeur commerciale et s'expliquait par un fort curieux découpage : *Chamba* + *Leyria* = échange de bagatelles !

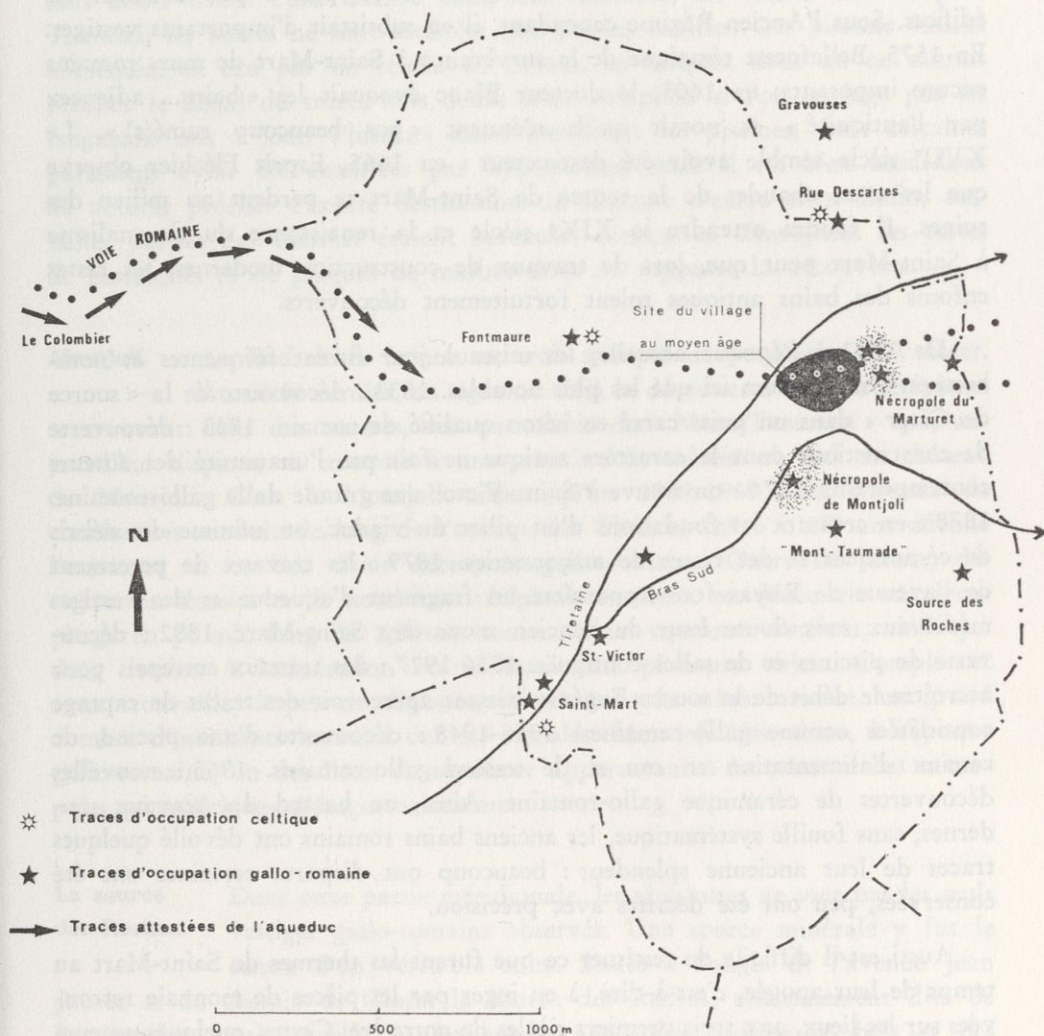
En dépit des progrès de la science toponymique depuis le siècle dernier, il demeure aujourd'hui difficile d'expliquer sûrement ce nom de lieu. En réalité, il n'existe à ce jour que deux solutions plausibles, mais non pleinement satisfaisantes. L'une, qu'accrédite A. Dauzat, propose d'expliquer le radical par un nom de personne, en l'occurrence le nom gaulois *Camalos* : *Camal(os)* + *aria*. La faiblesse de cette thèse est que les toponymes formés d'un nom de

personne et du suffixe *-aria* sont peu fréquents pour la période antique. L'autre conjecture, due à G. Poisson, fait provenir le radical du latin *caballus*, le cheval. Ce serait sans doute la solution la plus simple et la plus vraisemblable. La difficulté est d'expliquer le passage du *b* de *caballus* au *m* de Chamalières, cas peu habituel que l'on rencontre néanmoins dans *sabbati dies* = samedi. A l'appui de cette hypothèse *caball(us) + aria*, on peut citer la forme *Chambaleria* trouvée en une seule occasion dans un texte médiéval pour désigner Chamalières et remarquer que le *b* s'est conservé dans la forme patoise du toponyme, prononcée *Tsambaleyra*. Quoi qu'il en soit, l'origine de *Chamalières* demeure douteuse et, pour cette raison, ne permet aucune conclusion assurée quant à la date des anciennes formes du peuplement local.

**Les découvertes archéologiques.** Force est donc de retenir surtout les leçons de l'archéologie. Les découvertes d'âge gallo-romain sont assez nombreuses et l'on peut classer les principales par secteurs géographiques de l'actuelle commune de Chamalières. C'est à l'Est et au Nord que les traces d'habitat gallo-romain se révèlent les plus rares. A l'Est, au carrefour du boulevard Berthelot et de l'avenue Joseph-Claussat, à l'emplacement de la clinique Notre-Dame, ont été exhumées des meules tournantes en lave, des tuiles à rebords, des assiettes, deux fibules de bronze, trois pièces de monnaie romaines. Au Nord, rue des Gravouses, c'est-à-dire aux limites de la future seigneurie féodale de Chamalières, on a dégagé en 1967, outre quelques tessons, une sorte de fosse creusée dans le sable aux bords rougis par le feu; il n'est pas sûr toutefois qu'il s'agisse d'un four de potier comme on l'avait prétendu.

C'est dans la partie *sud-ouest* du territoire que se concentre le plus grand nombre de vestiges gallo-romains. Parmi les plus notables, on peut mentionner un coffre cinéraire en domite contenant une assiette estampillée de Lezoux, découvert peu avant la première guerre en élargissant la rue Pierre-Poisson; des tuiles à rebords et demi-cylindriques mises à jour en 1966 à la jonction de l'avenue des Thermes et du chemin Saint-Victor; des tessons de sigillée près de la villa Sainte-Jeanne d'Arc, et, non loin de là, un moulin à grains supposé gallo-romain au moment de sa découverte (1887).

**Saint-Mart.** Dans ce secteur, le groupe thermal de Saint-Mart, dont une partie se trouve incluse dans la commune de Chamalières, a fourni le plus grand nombre de vestiges antiques. Mais, si l'abondance même des traces retrouvées atteste l'importance des bains, il s'avère délicat d'en



L'OCCUPATION DU TERRITOIRE AVANT L'EPOQUE MEDIEVALE

reconstituer aujourd'hui l'ancienne organisation. Après l'époque gallo-romaine, les thermes de Royat perdirent leur prestige et, dans une civilisation différente, cessèrent probablement de servir. Le temps peu à peu détruisit les édifices. Sous l'Ancien Régime cependant, il en subsistait d'importants vestiges. En 1575, Belleforest témoigne de la survivance à Saint-Mart de murs romains encore imposants; en 1605, le docteur Blanc évoquait les « bains... adjencez par l'antiquité » et notait qu'ils n'étaient « pas beaucoup ruiné(s) ». Le XVII<sup>e</sup> siècle semble avoir été destructeur : en 1665, Esprit Fléchier observe que les eaux chaudes de la source de Saint-Mart se perdent au milieu des ruines. Il faudra attendre le XIX<sup>e</sup> siècle et la renaissance du thermalisme à Saint-Mart pour que, lors de travaux de construction modernes, les restes enfouis des bains antiques soient fortuitement découverts.

De 1822 à l'époque actuelle, les mises à jour furent fréquentes et nombreuses. On ne citera ici que les plus notables. 1833 : découverte de la « source de César » dans un puits carré en béton qualifié de romain. 1843 : découverte de constructions dont le caractère antique ne fait pas l'unanimité des auteurs contemporains. 1874 : on trouve à Saint-Victor une grande dalle gallo-romaine. 1878 : en creusant les fondations d'un pilier du viaduc, on exhume des débris de céramiques et des restes de maçonneries. 1879 : les travaux de percement de l'avenue de Royat font apparaître un fragment d'aqueduc et des vestiges médiévaux sans doute issus de l'ancien monastère Saint-Mart. 1882 : découverte de piscines et de salles contiguës. 1926-1927 : des travaux entrepris pour accroître le débit de la source Eugénie laissent apercevoir des traces de captage considérées comme gallo-romaines. 1946-1948 : découverte d'une piscine, de canaux d'alimentation en eau et de tessons gallo-romains. 1965 : nouvelles découvertes de céramique gallo-romaine. Ainsi, au hasard des travaux modernes, sans fouille systématique, les anciens bains romains ont dévoilé quelques traces de leur ancienne splendeur : beaucoup ont disparu, certaines ont été conservées, peu ont été décrites avec précision.

Aussi est-il difficile de restituer ce que furent les thermes de Saint-Mart au temps de leur apogée, c'est-à-dire, à en juger par les pièces de monnaie retrouvées sur les lieux, aux trois premiers siècles de notre ère. Certes, quelques auteurs en ont proposé des descriptions fort précises, parfois agrémentées de plans détaillés : la part de reconstitution y est trop grande pour que l'on puisse les accepter sans réserve. Peut-être une recherche attentive et minutieuse pourrait-elle aboutir à quelque résultat. On se contentera ici de relever ce qui paraît le moins sujet à caution. Les thermes gallo-romains de Saint-Mart étaient assez vastes : ils occupaient la plus grande partie du parc actuel,

notamment au Nord-Est, et se prolongeaient vraisemblablement un peu à l'aval du Viaduc. Ils se composaient essentiellement de plusieurs piscines, sans doute trois : l'une d'entre elles, très restaurée, est visible dans le parc Thermal; les autres ne sont attestées que par les fouilles. Ces piscines étaient alimentées en eau par un réseau de canaux en briques, dont on ne saurait préciser le détail du tracé, sans doute assez complexe si l'on en juge par les fragments mis à jour. Plusieurs salles jouxtaient les piscines, dont certaines paraissent avoir été chauffées par hypocaustes; mais il est bien hasardeux de vouloir préciser l'exacte destination de chacune d'entre elles. Enfin, certaines parties des thermes étaient luxueuses comme en témoignent les restes de mosaïques et de plaques de marbre dont on rapporte la découverte.

**Montjoli.** Au Sud de la commune, trois groupes de vestiges sont à noter.

Au siècle dernier, on signalait déjà la découverte de trois récipients se trouvant dans des tombes, sur un terroir de « Mont-Taumade » qui, aujourd'hui disparu, se trouvait à une centaine de mètres au sud du château de Montjoli. C'est à Montjoli même qu'en 1958-1960, des travaux de construction conduits le long de l'avenue des Thermes (n° 5 à 17) ont dévoilé l'existence en ce lieu d'une nécropole gallo-romaine. Outre des urnes, des coffres en domite et de nombreux récipients en terre, on découvrit un sarcophage en plomb, long de 1,30 m, contenant un squelette d'enfant, ainsi que deux tombes à incinération où se trouvaient plusieurs objets. Complétant cette trouvaille, à peu de distance, au n° 2 de la même avenue, un grand nombre d'ossements humains ont été signalés. Montjoli était donc, à l'époque gallo-romaine, un des lieux de sépulture appartenant à la ceinture des nécropoles périphériques d'Augustonemetum.

**La source des Roches.** Dans cette partie méridionale, les sépultures ne sont pas les seuls vestiges gallo-romains observés. Une source minérale y fut le centre d'un véritable culte. Située à l'angle de l'avenue Jean Jaurès et du chemin de Clora, la source des Roches, anciennement dite de Beaurepaire, avait révélé dès les années 1840 des *ex-voto* en bois et des fragments de poterie. « On y a trouvé une grande quantité d'*ex-voto*, tels que statuettes, membres détachés, mains dont le pouce et l'index étaient rapprochés, comme s'ils eussent tenu une pièce de monnaie; quelques uns étaient intacts, mais tellement imprégnés d'humidité qu'ils n'ont pu être conservés; on a trouvé également des vases en terre blanche et gris foncé, de forme ronde, paraissant avoir servi aux buveurs » (OSSIAN et GONOT,

*Etudes sur l'eau minérale des Roches*, 1857). De nouvelles découvertes avaient eu lieu en 1958, consistant notamment en tessons et monnaies.

Mais ce sont surtout les fouilles commencées en 1968 qui ont permis d'apprécier l'exceptionnelle importance du site. De 1968 à 1971, environ sept mille *ex-voto* de bois, amassés sur plusieurs épaisseurs, ont été trouvés aux abords immédiats de la source. Il s'agit, pour le plus grand nombre d'entre eux, de représentations stylisées, en grandeur nature, de jambes et de bras, allant de la simple silhouette découpée sur une planche à une sculpture véritable. D'autres *ex-voto*, se comptant par centaines, consistent en des moitiés inférieures de corps, soit nues, soit vêtues d'une courte tunique ou d'une robe longue, en des planchettes anatomiques figurant les parties du corps à guérir (viscères, seins, yeux...), en des statuettes de pèlerins, en des bustes d'aspect rustique ou d'allure plus élaborée. Exceptionnelle est la statue complète d'une femme assise. On a même retrouvé, par une rare fortune, une planchette ayant gardé la trace d'une peinture représentant une silhouette de femme en bleu sombre sur fond crème. Ces *ex voto* étaient placés à proximité de la source, à laquelle on prêtait des vertus curatives. Le culte autour des sources et fontaines miraculeuses, d'origine celtique, se poursuit à l'époque romaine, et l'on connaît d'autres sites comparables qui furent l'objet d'une semblable renommée, comme Luxeuil, Saint-Honoré, Montbouy, Coren, Arles-sur-Tech et les sources de la Seine, où l'on adorait les dieux des eaux dans l'espoir d'obtenir guérison. La source des Roches était une manière de Lourdes gallo-romain. Encore ce lieu de culte et de dévotion n'a-t-il été fréquenté, semble-t-il, que durant une assez brève période : l'étude des céramiques et des pièces de monnaie découvertes avec les *ex-voto* conduit à penser que « ce dépôt ne peut être antérieur au règne d'Auguste (de 31 avant J.-C. à 14 après J.-C.), mais que son abandon ne doit pas être de beaucoup postérieur à la fin de ce règne » (C. VATIN).

En mars 1971, une trouvaille du plus haut intérêt historique et surtout linguistique vint compléter les découvertes archéologiques des Roches. C'est une tablette (*tabella*) de plomb, au format réduit (6 cm × 4 cm), portant une douzaine de lignes en écriture *gauloise*, avec quelques noms propres en latin. La rareté des inscriptions celtiques donne toute sa valeur à la plaquette chamaliéroise. Ce texte a fait l'objet de savantes études linguistiques de la part de MM. Marichal, Lejeune et Fleuriot. La langue gauloise, fort mal connue, pose de difficiles problèmes de traduction. M. Léon Fleuriot en a cependant proposé une interprétation dont il ne cache pas « le caractère aventuré » de certaines parties. D'après cet auteur, le texte de la « *tabella* »

chamaliéroise était une invocation, une sorte de prière à vertu magique, adressée par un adorateur au dieu de la source. Ce dieu gaulois, assimilé au Mars romain, était Maponos Arverne. On sait peu de choses à son sujet : fils de Matrona, il était un dieu guerrier, lié aux eaux et aux sources, et guérisseur. Son culte fut important en Grande-Bretagne; en Gaule, en particulier en Auvergne, il porta le surnom de « Borvo » ou « Borbo », qui est à l'origine du toponyme « La Bourboule », et signifierait approximativement « dieu des eaux bouillonnantes ». Voici la traduction possible de ce texte, probablement versifié, telle que la propose M. Fleuriot :

*« J'allie l'immortel divin Maponos Arverne par cet écrit magiquement fort. Que tu fasses réussir nous et eux, magie des jeunes hommes (ou des infernaux), Caius Lucius, Florus Nigrinus l'interpellateur, Aemilius le père (?), Claudius Legitimus, Caelius l'étranger, Claudius l'étranger, Marcus Victor Asiaticus.*

*Que, pacificateurs et vainqueurs, ils apportent par le sort un accord de paix. Le changement, quand il s'installera, qu'il soit complet.*

*Je dirige ce changement (vers le) haut (mieux).*

*Je pourvoirai ainsi par l'écriture de l'incantation que cela même adviendra.*

*J'apporte la chance par acte d'alliance. J'apporte la chance par acte d'alliance. J'apporte la chance par acte d'alliance, par acte d'alliance. »*

---

Texte original de l'inscription celtique découverte aux Roches :

ANDEDION UEDIUMI DIIUION RISU NARITU MAPON(ON)  
ARUER(N)IIATIN. LOTITES SNI EDDIC SOS BRIXTIA ANDERON :  
C. LUCION, FLORON NIGINON ADGARION, AEMILION PATERIN,  
CLAUDION LEGITUMON, CAELION PELIGN(ON), MARCION  
UICTORIN ASIATICON.

ADDEDILLI ETIC SECOUI TONCNAMAN TONCSIIONTIO.

MEION, PONC SESIT, BUETID OLLON.

REGU-C CAMBION UXSOPS.

PISSIIUMI ISO-G CANTI RISSU ISON SON BISSIET.

LUGE DESSUMMIIS. LUGE DESSUMIIS. LUGE DESUMIIS. LUXE.

---



Quant au *centre* de la commune, c'est-à-dire l'étroit périmètre qui deviendra le village médiéval de Chamalières, son sous-sol s'est montré plus avare de vestiges. A l'emplacement des n<sup>os</sup> 7 et 9 de la rue Desaix, l'angle d'une construction romaine a été coupé en 1960 et a révélé deux tessons estampillés de la Graufesenque. En 1888, entre la rue d'Assas et le square de Verdun, un cippe funéraire du III<sup>e</sup> siècle après J.-C. a été exhumé, trace probable de l'antique nécropole du Marturet (cf. p. 51). Enfin, deux vestiges apparaissent comme remplois dans l'église Notre-Dame : des fragments d'inscriptions latines servent de moellons sur les deuxième et troisième piliers nord de la nef et sur celui qui se trouve devant la porte, à droite, en entrant dans l'édifice; par ailleurs, l'hypothèse a été émise que les deux colonnes du narthex seraient d'âge antique, affirmation difficilement contrôlable.

**Voie romaine.** Enfin, le territoire tout entier se trouvait traversé par deux éléments remarquables du paysage gallo-romain : la *voie romaine* et l'*aqueduc clermontois*. Parce qu'elle avait rang de « métropole », aux dires de Strabon, la cité arverne s'intégrait au réseau routier construit par l'autorité romaine à partir de Lyon au premier siècle de notre ère. Par Augustonemetum (Clermont) passait en particulier le grand axe joignant *Lugdunum* (Lyon) à *Mediolanum Santonum* (Saintes). Cette voie est-ouest traversait-elle le territoire qui deviendra chamaliérois ? On sait qu'une portion pavée du chemin de Chamalières à Villars, dite « ancien chemin romain » dans le cadastre de 1831, est encore aujourd'hui dénommée « voie romaine ». Mais cette appellation n'est pas, semble-t-il, antérieure au XVIII<sup>e</sup> siècle. Quant au pavage, il a été employé à toutes les époques et, en l'occurrence, celui de Villars fut au moins en partie exécuté en 1713. Doit-on pour autant nier le caractère antique de cette voie ? Il ne le semble pas : Franck Imberdis, pourtant très circonspect en cette matière, a relevé plusieurs indices tendant à prouver que la voie romaine coïncidait bien avec le chemin de Villars. Non seulement la vallée qu'elle occupait est le passage le plus commode entre Clermont et la montagne, mais surtout cette voie « suit le fond d'une vallée encaissée » alors que « les voies médiévales ou modernes... n'affectionnent habituellement guère une telle situation ». De plus, les nécropoles antiques étaient fréquemment situées en bordure des routes : c'est bien le cas à Chamalières avec celles de Montjoli et du Marturet. C'est aujourd'hui un fait admis que la voie romaine passait à travers le territoire du futur Chamalières et il a même été possible de reconstituer son tracé (cf. p. 50). Nul doute, dans ces conditions, qu'il faille lui assigner un rôle important dans la formation du village.

**L'aqueduc.** Quant à l'aqueduc, il conduisait les eaux nécessaires à Augustonemetum depuis le rebord montagneux occidental jusqu'à la butte clermontoise. Cette construction est citée dans les deux « Vies » de saint Austremoine, qui dateraient du IX<sup>e</sup> siècle, avec pour la première d'entre elles une incorporation possible de fragments plus anciens remontant peut-être au VII<sup>e</sup> siècle. L'aqueduc captait les eaux de Villars au terroir du Colombier, sur la commune d'Orcines, au-dessus de l'actuel terrain de football, vers 610 m d'altitude. De là, la canalisation, dont plusieurs traces ont été observées, descendait vers le Sud (en passant au milieu du terrain de football) selon une pente d'environ 13 %, contournait par le Sud l'actuel réservoir et s'orientait dans le sens ouest-est jusqu'au boulodrome (545 m) suivant une pente de 17 %. A cet endroit, immédiatement à l'ouest du jeu de boules, on peut voir les vestiges de l'ancien canal. La galerie voûtée en plein cintre par des blocs de granite a une hauteur d'environ un mètre; la base de la paroi est constituée par une plinthe de mortier rose à brique pilée, haute d'une trentaine de centimètres; entre la plinthe et la voûte, les piédroits sont formés de pierres non appareillées qu'unissent des joints épais; la largeur du canal est de 59 cm au niveau des plinthes et de 63 cm au-dessus. En aval de ce point, le conduit s'infléchissait vers le Sud-Est jusqu'à la voie ferrée (vers 460 m), au-delà de laquelle on perd toute trace de l'aqueduc. Selon P.-F. Fournier, la canalisation devait se poursuivre jusqu'à un lieu non précisé, sans doute aux environs de l'actuel C.E.S. de Chamalières, vers 420 m. C'est à cet endroit que commençait vraisemblablement le trajet aérien de l'aqueduc pour amener l'eau, au-dessus de l'ensellure de Jaude, jusqu'à l'éminence clermontoise à 400 m d'altitude, où elle était répartie par un réseau de galeries souterraines. L'aqueduc passait donc nécessairement au-dessus du territoire chamaliérois, mais les traces en font défaut. Un terroir dit « des Arcs » est mentionné près de Jaude au XI<sup>e</sup> siècle. Les cadastres de Chamalières et de Clermont intitulent « chemins des Voûtes » les itinéraires correspondant aujourd'hui, l'un aux rues de Saint-André et Antoine Menat, l'autre à l'avenue Joseph Claussat et à la rue Torrillon, le dernier à l'avenue de Montjoli et à la rue Blatin; mais l'expression « voûtes » ne désigne pas nécessairement les arches de l'aqueduc, car elle était aussi synonyme de « chemins ». Enfin, le dessin de Revel montre dans sa partie droite, entre le « Mur » et la « Tour » des Sarrasins, une curieuse construction en hauteur que les documents médiévaux ne permettent pas d'identifier : serait-elle une pile ruinée de l'ancien aqueduc, comme il a été suggéré (cf. p. 66) ?

**Chamalières, prolongement  
d'Augustonemetum.**

De ces indices ponctuels, il serait vain de vouloir tirer de trop précises conclusions. Au moins voit-on s'affirmer une longue continuité de la présence humaine sur le sol chamaliérois : à Fontmaure, rue Descartes, peut-être à Saint-Mart, les traces archéologiques laissent discerner une occupation ininterrompue du même site depuis l'âge du fer jusqu'à l'époque gallo-romaine. Beaucoup plus fournies, les découvertes gallo-romaines permettent de formuler deux remarques. D'une part, la nature même des vestiges exhumés conduit à souligner le caractère largement urbain de l'habitat chamaliérois antique : si les traces de sépultures prédominent, indiquant le quartier périphérique des nécropoles, les autres restes, tels les fragments d'édifices, les constructions thermales, les ateliers artisanaux ou les objets usuels, évoquent des activités multiples spécifiques d'une ville. D'autre part, la répartition géographique des découvertes, reportée sur la carte actuelle (cf. p. 35), laisse entrevoir un peuplement dont le caractère premier est la dispersion selon un ordre lâche : sur le sol de la future commune, l'homme vit un peu partout, sans qu'un point précis de l'espace semble encore cristalliser l'habitat en village groupé.

Il apparaît ainsi qu'à l'époque gallo-romaine, Chamalières n'avait pas acquis d'individualité marquée par rapport à la cité voisine. Comme la plupart des villes antiques, celle-ci s'étendait « largement, pacifiquement dans la plaine », sur une vaste surface, sans doute assez proche de celle du Clermont de 1900. Vers l'Ouest, elle se prolongeait loin jusqu'aux abords des premiers contreforts montagneux, le long de la Tiretaine et de la voie romaine. Sous le Haut-Empire, Augustonemetum n'avait point de remparts; à l'image d'autres cités contemporaines, elle dispersait sans ordre des constructions de tout genre intercalées dans des espaces non bâtis; plus qu'une ville nettement circonscrite, c'était une zone urbaine, une succession de quartiers à l'entour de la butte centrale. De ce vaste ensemble, Chamalières ne s'était pas clairement distingué : son territoire en constituait simplement la frange extrême en direction de l'Ouest. Ce n'était pas à proprement parler un faubourg opposable à la ville, mais le prolongement de celle-ci. Dans les agglomérations antiques, la notion de faubourg n'existait pas encore : il fallut attendre le Moyen Age pour la voir apparaître.

Aussi bien la naissance effective de Chamalières en tant que centre autonome de peuplement est-elle le résultat d'un processus commencé à la fin de l'Antiquité et poursuivi durant le Moyen Age. A l'époque du Bas-Empire romain, en relation avec des changements profonds dans les conditions historiques générales, se produit dans tout l'Occident une contraction des espaces urbains.